

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2020**

**N° 2020-024**

**Finances  
Budget Annexe Atelier Relais –  
Compte Administratif 2019  
Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 02 Mars 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

**Présents :**

Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Pascal FOULON, Dominique RENAULT, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUÉRÉ, Joël GIRARD, Daniel BOCQUET, Adeline BOIZARD, Carl LEQUERTIER, Stéphanie CHANE-CHU, Éric DODET, Valérie LABOUCHRA, Laurent JUTIGNY, Christine GOBLET, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN et Raymond DOUARE.

En exercice : 22  
Présents : 17  
Votants : 21

**Excusés :**

Céline JUNGES - GIRLANDA, Vanessa RICHARD, Anne D'AUX, Nathalie GUILLOTEAU.

**Pouvoirs :**

Vanessa RICHARD à Marie-Françoise QUERE, Anne d'Aux à Pascal FOULON, et Nathalie GUILLOTEAU à Carl LEQUERTIER.

**Secrétaire auxiliaire :** Alexandra BIE-BOUGARD.

Monsieur l'Adjoint aux Finances expose aux membres du Conseil municipal le Compte Administratif 2019 de l'Atelier Relais.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES REALISEES	39 512,66 €
DEPENSES REALISEES	15 180,11 €

La section de fonctionnement laisse apparaître un excédent de 24 332,55 € qui constitue le résultat de clôture de l'exercice 2019, et un résultat cumulé excédentaire de 24 332,55 €.

Les recettes proviennent uniquement des redevances d'occupation.

Les dépenses correspondent aux fluides, aux intérêts d'emprunts et à la taxe foncière.

SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES REALISEES	27 259,37 €
DEPENSES REALISEES	60 259,03 €

La section d'investissement laisse apparaître un excédent de 7 592,69 €.

Les recettes d'investissement correspondent uniquement à l'excédent de fonctionnement capitalisé de 2018, de 27 259,37 €.

Les dépenses d'investissement sont constituées des remboursements du capital des emprunts pour un montant de 19 666,68 €.

Le résultat de clôture cumulé de la section d'investissement présente un déficit de 32 999,66 €, décomposé comme suit :

Report de l'année n-1 de.....	- 40 592,35 €
Résultat de l'année n de.....	+ 7 592,69 €

Le Doyen d'âge du Conseil municipal propose aux membres de l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver le Compte Administratif 2019 de l'Atelier Relais.

**La doyenne du Conseil municipal Jacqueline BLIN fait procéder au vote.**

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS :**

**21 POUR :** Serge LEBRUN, Marie-Françoise QUERE, Pascal FOULON, Vanessa RICHARD, Dominique RENAULT, Anne d'AUX, Jean-Marc MASSÉ, Joël GIRARD, Jacqueline BLIN, Raymond DOUARE, Daniel BOCQUET, Gilles HUBERT, Carl LEQUERTIER, Éric DODET, Valérie LABOUACHRA, Laurent JUTIGNY, Céline GIRLANDA, Adeline BOIZARD, Stéphanie CHANE-CHU et Nathalie GUILLOTEAU.

**1 NON VOTANT :** Frédéric CUILLERIER.

Pour extrait certifié conforme

A Saint-Ay, le **12 MARS 2020**

Le Maire,  
Frédéric CUILLERIER



Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le  
Et de l'affichage le  
Pour le Maire,  
La Directrice Générale des Services,

Alexandra BIE-BOUGARD.